

Province de Québec
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 23 mars 2015 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers et madame la conseillère: Jean-Yves Pagé, Claude Joubert, Serge Gauthier et Françoise Giroux.

Absence motivée : Serge Villeneuve et Michel Bergeron

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Appel des conseillers.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Résolutions
 - 4.1 Octroi du contrat pour l'analyse de la présence d'amiante et étude de l'air au centre communautaire.
 - 4.2 Annulation de la résolution 2014-10-164 – Proposition d'utilisation de la terre municipale pour culture.
5. Paroles à l'assistance.
6. Varia.
7. Levée de l'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, Michel Rioux, déclare l'assemblée ouverte à 19h35.

2015-03-061

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Françoise Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-062

Octroi du contrat pour l'analyse de la présence d'amiante et étude de l'air au centre communautaire.

ATTENDU QUE lors d'une inspection par un représentant de la MMQ et un expert en sinistre, il a été dit qu'il y avait présence d'amiante et de moisissures dans le mur de la toilette des femmes au Centre Communautaire;

ATTENDU QUE la CSST exige que d'ici le 5 juin 2015, les édifices publics soient inspectés pour y déceler la présence possible d'amiante et de moisissures;

ATTENDU QUE la santé et sécurité de nos employés et des citoyens fréquentant l'édifice du 19 Gendron est importante;

ATTENDU QU' un comité composé du maire, de la pro-maire, d'un conseiller, monsieur Jean-Yves Pagé et de la Directrice générale s'est

penché sur le problème et a décidé d'aller en appel de soumission pour faire réaliser l'étude, vu l'urgence de la situation;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu des soumissions de Cima +, de Géostar, de MHV Services d'hygiène industrielle inc. et Désamiantech;

ATTENDU QUE seul MHV proposait une étude complète de l'air du Centre et des recommandations selon nos besoins actuels et futurs;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Claude Joubert et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett octroi le contrat pour l'analyse de la présence d'amiante et étude de l'air au Centre Communautaire à la compagnie MHV Services d'hygiène industrielle inc. au montant de 5 368,50 \$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-063

Annulation de la résolution 2014-10-164 – Proposition d'utilisation de la terre municipale pour culture

CONSIDÉRANT QUE l'appel de soumission pour la location de la terre municipale a engendré plus de problème que de solution à l'utilisation de la terre pour culture;

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ ne favorise pas le morcellement de terres agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal privilégie la vente des 2 lots lui appartenant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett annule la résolution 2014-10-164 – Proposition d'utilisation de la terre municipale pour culture.

Adopté à l'unanimité.

Paroles à l'assistance

Varia

2015-03-064

Levée de l'assemblée

20h00 Il est proposé par Françoise Giroux que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.